



Fidelity Investments Canada réduit les frais du FNB Fidelity Avantage Bitcoin^{MD}
Après une année 2023 remplie de succès, les FNB Fidelity poursuivent sur leur lancée en se positionnant de façon concurrentielle dans le segment des cryptomonnaies

TORONTO, le 11 janvier 2024 – Fidelity Investments Canada s.r.i. (Fidelity) a annoncé aujourd’hui une réduction des frais de gestion du FNB Fidelity Avantage Bitcoin^{MD} (FBTC-T). À partir du 12 janvier 2024, les frais de gestion passeront à 0,39 % et le ratio de frais de gestion (RFG) estimatif devrait donc désormais se situer à 0,44 % (incluant la TVH estimative). Il s’agit d’une réduction importante par rapport à l’ancien RFG de 0,95 % (au 30 septembre 2023). Cette réduction se répercutera également sur le Fonds Fidelity FNB Avantage Bitcoin^{MD}, qui investit directement dans le FNB.

Fidelity a lancé ses premiers FNB en septembre 2018 et gère aujourd’hui un actif d’environ 4,5 G\$ dans ce segment de marché (au 31 décembre 2023) grâce à une création nette record de 1,3 G\$ en 2023. L’actif des FNB Fidelity Simplifié est notamment passé de 272 M\$ à 962 M\$ (au 31 décembre 2023).

Fidelity s’est fixé pour mission d’aider les investisseurs à se bâtir un meilleur avenir. À cette fin, elle a progressivement élargi son offre de FNB à 40 produits qui couvrent un vaste ensemble de catégories d’actifs et permettent aux investisseurs de choisir parmi un large éventail de stratégies de placement soutenues par les capacités d’envergure mondiale de Fidelity Investments.

Des FNB Simplifié aux FNB factoriels, en passant par les FNB à gestion active et les FNB d’actifs numériques, la gamme de FNB de Fidelity évolue constamment. De plus, Fidelity examine continuellement ses produits pour s’assurer qu’ils répondent aux besoins des investisseurs et du marché.

Les services de garde pour le FNB Fidelity Avantage Bitcoin^{MD} et les autres stratégies d’actifs numériques de Fidelity sont fournis par la plateforme de compensation et de garde de qualité institutionnelle de Services de compensation Fidelity Canada s.r.i. (SCFC). Cette plateforme s’appuie sur les recherches avant-gardistes et l’expertise mondiale de Fidelity Investments en matière de chaînes de blocs et d’actifs numériques pour mettre en place des solutions de stockage à froid sécurisées, des contrôles physiques, cybernétiques et opérationnels, ainsi que des mesures de sécurité multidimensionnelles innovantes.

Comment fonctionne le FNB Fidelity Avantage Bitcoin^{MD} et le Fonds Fidelity FNB Avantage Bitcoin^{MD} et pourquoi investir dans ces fonds?

Plusieurs raisons pourraient amener les investisseurs à investir dans ces fonds plutôt que d’acheter et de stocker des cryptomonnaies directement.

- **Fonctionnement** – L’objectif de placement du FNB Fidelity Advantage Bitcoin^{MD} est d’investir dans le bitcoin. Le Fonds Fidelity FNB Advantage Bitcoin^{MD} investit dans le FNB. L’investisseur qui souscrit des parts du FNB obtient une participation dans le FNB qui, lui, détient une participation dans du bitcoin physique. Le prix des parts fluctuera à la hausse et à la baisse en relation directe avec le prix du bitcoin.
- **Fonctionnalités de sécurité de Fidelity** – Services de compensation Fidelity Canada est responsable de la garde du bitcoin pour le FNB Fidelity Advantage Bitcoin^{MD}. Le bitcoin physique détenu par le FNB est stocké en suivant un modèle de garde de calibre institutionnel, ce qui permet au FNB de négocier et de stocker des actifs numériques de façon sécurisée.
- **Efficience fiscale et liquidité** – À l’instar de tous les FNB Fidelity et de leur fonds commun de placement correspondant, les fonds de bitcoins sont admissibles dans les comptes enregistrés fiscalement avantageux. Comme ils le feraient pour acheter des actions en bourse, les investisseurs peuvent investir dans le FNB Fidelity Advantage Bitcoin^{MD} de la même façon qu’ils investissent dans d’autres FNB, c’est-à-dire en souscrivant des parts de FNB à la Bourse de Toronto.

Pour en savoir plus, visitez www.fidelity.ca.

À propos de Fidelity Investments Canada s.r.i.

Chez Fidelity, notre mission consiste à aider les investisseurs canadiens à se bâtir un meilleur avenir et à rester à l’avant-garde. Nous offrons aux investisseurs et aux institutions une gamme de portefeuilles de placement innovants et fiables pour leur permettre d’atteindre leurs objectifs financiers et personnels.

En tant que société privée, Fidelity déploie ses ressources de classe mondiale et ses employés pour le bien des investisseurs et leur réussite à long terme. Nous gérons un actif de 217 milliards de dollars pour nos clients (au 9 janvier 2024), y compris des particuliers, des conseillers en placements, des régimes de retraite, des fonds de dotation et des fondations.

Fidelity est fière d’offrir aux investisseurs un éventail complet de solutions de placement par le biais de fonds communs de placement et de fonds négociés en bourse en actions canadiennes, étrangères et mondiales, de solutions axées sur le revenu et de stratégies de répartition de l’actif, de portefeuilles gérés, de produits d’investissement durable, de fonds communs de placement non traditionnels et d’un programme destiné aux clients fortunés.

Les Fonds Fidelity sont offerts par l’intermédiaire de divers réseaux de distribution axés sur les services-conseils tels que les planificateurs financiers, les courtiers en

placements, les banques et les sociétés d'assurance ainsi que les plateformes de courtage en ligne.

Tout placement dans un fonds commun de placement ou un fonds négocié en bourse (FNB) peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges. Veuillez lire le prospectus du fonds commun de placement ou du FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis. Leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment, et les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

Par le passé, le bitcoin a fait preuve d'une grande volatilité. Toute stratégie de placement doit être évaluée en fonction de la tolérance au risque de l'investisseur. Un placement dans ces fonds est considéré comme un placement à risque élevé.

À propos de Services de compensation Fidelity Canada s.r.i.

Services de compensation Fidelity Canada s.r.i. (SCFC), l'un des principaux fournisseurs de services de garde et de compensation, offre des solutions robustes, flexibles et évolutives aux courtiers en valeurs mobilières inscrits, aux gestionnaires de portefeuille et aux conseillers en placements. Les clients de SCFC font notamment appel à son expertise en matière de gestion de patrimoine, de technologie, de négociation et de transition commerciale, ce qui leur donne la liberté de se concentrer sur ce qu'ils font le mieux, soit aider leurs investisseurs à atteindre leurs objectifs financiers. SCFC est la première entité inscrite auprès de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières à offrir une solution sécurisée de négociation et de garde d'actifs numériques aux investisseurs institutionnels, y compris les fonds de placement.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Chris Pepper

Vice-président, Affaires de la société

Fidelity Investments Canada s.r.i.

Tél. : 416 307-5388

Cell. : 416 795-7762

Courriel : chris.pepper@fidelity.ca

Suivez-nous sur les médias sociaux @FidelityCanada.



www.fidelity.ca

Écoutez les DialoguesFidelity sur [Apple](#) ou [Spotify](#)

Le 12 janvier 2024, les frais de gestion du FNB sont passés de 0,40 % à 0,39 %, et certaines charges qui lui sont imputées ont également été réduites. Par conséquent, le ratio des frais de gestion (RFG) du FNB sera moins élevé à l'avenir et il est estimé à 0,44 % (incluant la TVH), sur une base annualisée. Le total des frais du FNB, y compris les frais de gestion, la TVH, les coûts d'opérations de portefeuille et les charges, sera indiqué dans son rapport de la direction sur le rendement du fonds, qui est publié sur une base semestrielle.

Le 12 janvier 2024, les frais de gestion de la série B et de la série F du Fonds Fidelity FNB Avantage BitcoinMD (le Fonds FNB), qui investit directement dans le FNB Fidelity Avantage BitcoinMD (le FNB), sont passés de 0,90 % à 0,89 % (série B) et de 0,40 % à 0,39 % (série F). De plus, certaines charges du FNB qui seraient reflétées dans le ratio des frais de gestion (RFG) du Fonds FNB ont été réduites. Par conséquent, le RFG de la série B et de la série F du Fonds FNB sera moins élevé à l'avenir et il est estimé à 1,12 % (série B) et à 0,54 % (série F), incluant la TVH, sur une base annualisée. Le total des frais du Fonds FNB, y compris les frais de gestion, les frais d'administration fixes, la TVH, les coûts d'opérations de portefeuille et les charges, sera indiqué dans son rapport de la direction sur le rendement du fonds, qui est publié sur une base semestrielle.